



SECTEUR FERROVIAIRE

- » Signature, le 11 avril 2014, de l'accord-cadre entre la Côte d'Ivoire et le consortium de sociétés (DONGSAN et BOUYGUES) relatif au processus de **réalisation du projet du Train Urbain d'Abidjan**.
- » Signature, le 31 juillet 2014, entre les Etats (Côte d'Ivoire, Burkina) et les entreprises (BOLLORE, Pan African Minerals LTD) de l'accord-cadre pour la **réalisation du projet de réhabilitation et d'extension du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou jusqu'à Tambaou**, prévoyant un investissement de 670 millions d'euros.

Démarrage effectif des travaux du train urbain qui reliera Anyama à l'aéroport d'Abidjan pour un coût estimé à 650 milliards de francs CFA.

Démarrage de la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya long de 1210 km pour un coût estimé à 260 milliards de francs CFA



SECTEUR ROUTIER

- » Création du Haut Conseil du Patronat des Entreprises du Transport Routier de Côte d'Ivoire (HCPETR-CI)
- » Adoption en conseil des Ministres, le 22 avril 2015 du décret portant création d'un document unique de transport routier de marchandises et celui portant sur les conditions d'accès au métier de transporteur et de l'exercice du métier de transporteur.
- » Adoption par l'assemblée Nationale du projet de loi d'orientation du transport routier, le 17 novembre 2014.
- » Démarrage effectif, depuis le 26 juin 2014, des activités du Centre de Gestion Intégrée avec la mise en place de la base de données unique
- » Démarrage en août 2015 des travaux de construction de la plus belle et grande gare internationale de l'Afrique de l'ouest.
- » Adoption par la Banque Mondiale du Programme d'Appui Régional Budgétaire au Développement du Transport Routier en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Lancement de l'avis à manifestation d'intérêt pour le projet de construction de la gare de fret de Yopougon sur 105 hectares.

Massification des opérations de renouvellement du parc automobile, d'un coût global de 750 milliards F CFA.

Lancement de l'appel d'offres relatif à la mise en place d'un système de contrôle du trafic routier.



SECTEUR AERIEN

- » Réalisation en cours des travaux de modernisation et d'extension de l'aérogare de fret de l'Aéroport d'Abidjan.
- » Vol inaugural de l'airbus A380 de AIR France le 28 janvier 2014, suivi du démarrage effectif des vols réguliers de l'A380 depuis le 26 octobre 2014 faisant de l'aéroport FHB le deuxième après celui de Johannesburg à accueillir ce type d'avion.
- » Privatisation, le 16 janvier 2015, des services de l'assistance en escale de l'aéroport FHB
- » Création du Bureau Enquêtes Accidents (BEA) dans le secteur aérien, le 04 février 2014.
- » Obtention, le 10 avril 2015, de la Certification TSA de l'aéroport FHB.
- » Signature d'un accord de coopération, le 24 avril 2015, avec la Direction Générale de l'Aéroport international HARTSFIELD-JACKSON d'Atlanta (USA) dans le cadre d'une assistance à l'aéroport FHB.
- » Création de la compagnie AIR CÔTE D'IVOIRE, le 15 mai 2012
- » Réalisation des travaux de réhabilitation des aéroports de Bouaké - Korhogo - Man - San Pedro - Odiénné.
- » Acquisition, en septembre 2014, de deux nouveaux avions Bombardier Dash-8 Q400.
- » Démarrage effectif, depuis le 24 novembre 2014, des vols domestiques d'AIR CÔTE D'IVOIRE.
- » Lancement de l'opération d'augmentation du capital d'AIR CÔTE D'IVOIRE de 25 à 65 milliards de F CFA.
- » Ouverture totale du ciel ivoirien, favorisant le retour à Abidjan de plusieurs compagnies aériennes.

Démarrage avant fin 2015 des travaux de mise en œuvre du projet d'aménagement dénommé « Aérocity » dans la zone aéroportuaire d'Abidjan (3 700 ha) pour un montant global d'investissement estimé à plus de 1000 milliards F CFA à réaliser par le secteur privé.

Lancement en août 2015 de l'avis à manifestation d'intérêt pour la construction de l'aéroport international de San-Pedro et de son « Aérocity » à réaliser en BOT par le secteur privé.

Inauguration de l'aérogare de fret de l'Aéroport d'Abidjan en octobre 2015. Démarrage des vols directs vers les USA avant fin décembre 2015.



SECTEUR MARITIME

- » Organisation des Etats Généraux de la mer, du 15 au 17 septembre 2011 à Yamoussoukro, en prélude à l'adoption du projet de code maritime.
- » Signature entre la Côte d'Ivoire et Eximbank Chine de l'accord de prêt relatif au financement des projets suscités le 6 décembre 2014.
- » Réalisation des études relatives au projet de remblai et de viabilisation de 150 hectares du domaine portuaire de San Pedro.
- » La libéralisation du transport lagunaire dont le monopole était jusque-là détenu par la SOTRA pour permettre à des opérateurs privés d'y investir.
- » Signature des accords cadre entre la République de CÔTE D'IVOIRE et deux sociétés privées pour l'exploitation du plan d'eau lagunaire avec des bateaux bus de dernières générations et des quais modernes.
- » Démarrage des travaux de modernisation du port de pêche d'Abidjan.

Démarrage des travaux d'élargissement et approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi doublé de la modernisation et l'approfondissement des quais et la construction du 2ème terminal à conteneurs au Port d'Abidjan, pour un coût global de 466 milliards FCFA.

Démarrage de l'exploitation par le privé du plan d'eau lagunaire avec des bateaux bus et des quais modernes pour un cout d'investissement total de 76 milliards F CFA.

Lancement en août 2015 des appels d'offres sur le remblai et la viabilisation de la baie de Vridi sur 300 ha pour un coût de 200 milliards FCFA et du domaine portuaire de San Pedro (150 ha) pour un coût de 85 milliards F CFA.

Construction d'un terminal polyvalent industriel pour un coût global de 20 milliards F CFA au Port Autonome de San Pedro (PASP).

Démarrage des travaux d'extension du terminal à conteneurs au Port de San Pedro pour un coût de 132 milliards F CFA.